

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- Vu* la Constitution ;
- Vu* le décret n° 2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu* le décret n° 2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement ;
- Vu* le décret n° 2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant attribution des membres du Gouvernement ;
- Vu* la loi n° 010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
- Vu* le décret n° 2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de santé (EPS) ;
- Vu* le décret n° 2015-1624/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers des Centres hospitaliers universitaires ;
- Vu* le décret n° 2017-0017/PRES/PM/MS/MINEFID du 23 janvier 2017 portant nomination du Président du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire Blaise COMPAORE ;
- Vu* le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu* le décret n° 2021-0736/PRES/PM/MINEFID/MS du 12 juillet 2021 portant renouvellement du mandat d'Administrateurs au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Tengandogo (CHU-T) ;
- Sur* rapport du Ministre de la Santé ;
- Le* Conseil des ministres entendu en sa séance du 16 juin 2021 ;

DECRETE

ARTICLE 1 :

Le mandat de Président du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Tengandogo (CHU-T) de monsieur Brice Wilfried BICABA, Mle 105 003 V, Médecin de santé publique, est renouvelé pour une dernière période de trois (03) ans.

ARTICLE 2 :

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et le Ministre de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 11 août 2021



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



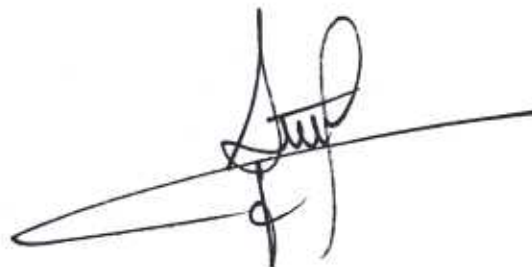
Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et du Développement



Lassané KABORE

Le Ministre de la Santé



Charlemagne Marie Ragnag-Newendé OUEDRAOGO